



© Groupe Barbier

^ Le siège du Groupe Barbier, situé à Sainte-Sigolène en Haute-Loire.

LE GROUPE BARBIER PRÊT POUR LA GÉNÉRALISATION DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Le groupe Barbier, entreprise familiale basée en Haute-Loire depuis 63 ans, s'est lancé dès 1980 dans le recyclage du polyéthylène, mais il manquait au plasturgiste des filières de collecte et des clients susceptibles d'utiliser des granules recyclés à grande échelle. La conjoncture, la réglementation et les préoccupations climatiques sont en train de changer la donne.



Dans un monde où les flux de produits de consommation de masse demandent un surconditionnement léger et résistant pour parcourir des milliers de kilomètres par camion ou bateau, le film plastique étirable n'a pas de substitut. Mais son origine carbonée reste problématique. Encore faut-il le collecter une fois utilisé, le recycler et lui donner, dans une boucle « film-to-film », un nouvel usage. Avec son antériorité dans l'extrusion du polyéthylène et son expérience quarantenaire du recyclage, Barbier était prêt à répondre à une demande, aujourd'hui présente dans la grande distribution, boostée par une réglementation de plus en plus contraignante pour les plastiques à usage unique. Avec la mise en place des filières de collecte dans le film agricole puis dans les emballages ménagers, le plasturgiste voit son approvisionnement en polyéthylène post-consommation assuré, lui permettant d'avoir en quelques années réduit de 20 % sa dépendance au pétrole. Barbier est aujourd'hui le seul producteur français de films plastiques étirables à intégrer une matière recyclée qu'il a lui-même fabriquée. Histoire et perspectives florissantes d'une entreprise familiale innovante et créatrice d'emplois non délocalisables.

Du pantalon au plastique

1955. Abel Barbier a fait du chemin depuis qu'il a créé son petit atelier de confection de pantalons à l'âge de 16 ans à Sainte-Sigolène (Haute-Loire). Mais le textile souffre et il doit se réorienter, comme de nombreux industriels textiles locaux. Découvrant un



© Groupe Barbier

^ L'extrusion consiste à souffler le polyéthylène puis à le refroidir, constituant une plaque extensible à chaud ou rétractable à froid mise en rouleaux.

procédé d'extrusion du polyéthylène (PE) récemment mis au point, il achète sa première extrudeuse et crée, avec deux associés, la Société Sigolénoise de l'Industrie du Plastique, installant ses machines dans un garage.

Dès les années 60, Abel Barbier crée sa société d'Extrusion du Polyéthylène A. Barbier & Cie et inaugure dans sa ville natale une usine de 3 000 m². Elle sera ravagée par un incendie puis intégralement reconstruite et complétée d'une seconde usine à Firminy, Sovuplast. Les années 70 voient croître la demande et se multiplier les applications :

une nouvelle usine de 14 000 m² s'installe à Sainte-Sigolène : La Guide. Précurseur, Abel Barbier n'en est pas moins entouré : la région accueille à la fin des années 70 près de 40 % de la production française de PE.

“NOUS AVONS RÉDUIT DE 20 % NOS APPROVISIONNEMENTS EN POLYÉTHYLÈNE VIERGE.”

Chocs et récup'

1980. Après deux chocs pétroliers, les dérivés du pétrole augmentent, le risque de pénurie se précise. Abel Barbier

lance la construction de sa première usine de recyclage, Sorep, spécialisée dans la régénération des déchets de films PE (chutes de production et post-consommation industrielle et commerciale). Dans les dé-

- Compacteurs poste fixe
- Monoblocs
- Caissons de compaction
- Bennes amovibles
- SAV



CONSTRUCTEUR



Rue de l'avenir ZA
77760 LA CHAPELLE LA REINE
Tel : 01 64 24 31 40
<http://www.e2cenvironnement.fr>





© Christel Leca

^ Selon la couleur du matériau à recycler, les granules obtenus prennent une teinte plus ou moins brune, du neutre au noir, dont dépendra leur utilisation (du film transparent au sac poubelle).

cennies suivantes, ses usines s'étendent, à Sainte-Sigolène et dans la ville voisine de Monistrol-sur-Loire, avec le développement de la demande de sacs plastique et de films étirables pour le banderolage des palettes et pour l'agriculture.

La fin des sacs ?

Au début des années 2000, ce ne sont pas moins de 200 millions de sacs bretelles sortie de caisse pour la grande distribution qui sortent des usines Chavanon du groupe Barbier. Ils sont 15 milliards dans toute la France. Une accumulation qui commence à faire tache dans la nature et dans les esprits. Avec l'interdiction programmée des sacs de caisse au 1^{er} janvier 2010 et la concurrence chinoise des sacs réutilisables en polypropylène, l'avenir du PE semble noir, mais il reste compétitif dans de nombreuses ap-

plications, notamment dans le banderolage plusieurs couches des palettes, et dans le suremballage des packs de boissons. Pendant ce temps, le recyclage poursuit ses progrès avec la régénération des films agricoles et la création, à partir de 2008, d'une filière de collecte et de recyclage, à laquelle le groupe Barbier participe.

Travail en famille

2018. Le groupe Barbier régénère 20 000 tonnes de plastiques chaque année, intégrées à 98 % dans son process, pour un chiffre d'affaires de 278 millions d'euros. Il emploie 700 personnes. À 91 ans, Abel Barbier est tous les matins à l'usine, mais il a passé la main à deux de ses gendres pour diriger le groupe. Serge Vassal et Loïc Baralon sont de plus épaulés par trois de ses petits-enfants : Ségolène Vassal, secrétaire

“NOUS ACCOMPAGNONS NOS CLIENTS DANS LA RÉDUCTION DE L'ÉPAISSEUR DES EMBALLAGES.”

générale, Hugo Baralon, responsable des achats, et Thomas Baralon, responsable de l'activité recyclage.

Une décennie d'accélération

Les filières manquaient pour approvisionner l'usine Sorep, construite en 1980, en films post-consommation des agriculteurs et des ménages. Cependant, l'usine produisait des granules recyclés à partir de collectes industrielles et commerciales et de ses



© C. LECA

△ Thomas Baralon, responsable de l'activité recyclage du Groupe Barbier, devant l'usine Sorep.

propres chutes de fabrication, que le groupe utilisait dans ses usines d'extrusion. « Tout s'est accéléré depuis une dizaine d'années », raconte Thomas Baralon. D'abord, la commission Agriculture Plastiques et Environnement du Comité français des plastiques en agriculture créée en 2009 la filière REP (responsabilité élargie du producteur), pour financer et gérer la récupération et la valorisation des 150 000 tonnes annuelles de plastiques agricoles mises sur le marché, confiées à Adivalor. La filière aurait collec-

té 76 000 tonnes d'emballages et plastiques usagers en 2017, recyclées à plus de 90 %. Chavanon V, usine construite par Barbier en 2015, pour un investissement de 12 millions d'euros, est dédiée à ce recyclage.

“NOUS PRÉVOYONS D'UTILISER 45 % DE MATIÈRE RECYCLÉE D'ICI 2025.”

Des engagements et des incitations

L'usine accueille une seconde ligne pour le recyclage des films plastiques post-consommation des ménages, dont la collecte va s'amplifier avec l'extension

des consignes de tri à tous les emballages plastiques. Elle concerne aujourd'hui un quart de la population et sera généralisée en 2022. « Avec la mise en œuvre du bonus de 20 % sur l'éco-modulation Citeo pour les emballages en polyéthylène intégrant 50 % de matière recyclée au 1^{er} janvier prochain, les industriels se préparent et accueillent de plus en plus volontiers de la matière recyclée dans leurs emballages films étirables », complète Thomas Baralon, qui a vu une accélération depuis quelques mois, avec le développement des engagements volontaires issus de la Feuille de route économie circulaire. Ajoutez à cela des hydrocarbures, à la base de la fabrication du polyéthylène, de plus en plus cher et dont l'approvisionnement reste conditionné à des marchés internationaux aussi volatils que sensibles, et un marché asiatique qui s'est brusquement fermé aux matières recyclées européennes : la voie était tracée pour un avenir serein avec une relocalisation du traitement des déchets bénéfique pour tous.

Un avenir tout tracé

« Aujourd'hui, nous intégrons en moyenne 20 % de matière recyclée par nos soins dans nos productions. Un pourcentage qui va de 0 à 100 %, selon les cahiers des charges de nos clients. Dès 2019, ce chiffre passera à 25 % et nous prévoyons 45 % à l'horizon 2025. » Des objectifs qui ont aussi demandé une modernisation de l'usine Sorep, notamment sur le lavage des entrants. Un investissement de 3 millions d'euros dont 480 000 d'aide, au titre de l'appel à projets Auradéchets 2017 de l'ADEME.

Christel Leca

UNE USINE FLAMBANT NEUVE

Avec un système de traçabilité fonctionnant par lots identifiés de l'entrée à la sortie, l'usine Sorep fonctionne 24/24h, du tri optique, lavage, séchage, à la granulation, au chauffage, à la découpe et la filtration. Une tonne de films plastiques post-consommation des ménages équivaut à environ 700 kg de granulés recyclés (une part réduite à 50 % pour les films agricoles, plus souillés, mais qui passe à 80 % pour les déchets industriels et commerciaux), mais tout est réutilisé : refus de tri, boues issues de la station de traitement des eaux, rejets des filtres d'extrusion... notamment via des traitements en CSR alimentant des cimenteries. Ils pourraient, à moyen terme, servir à alimenter une chaudière produisant de l'énergie pour les process Barbier. Encore une boucle bouclée.